

Charte éthique et réciprocité partenariale

Dans sa volonté de soutenir le développement d'une économie performante et humaine, cohérente avec une perspective de Développement Durable, respectueuse de l'environnement et de l'éthique, bénéfique à la dynamique et à l'attractivité du territoire, Nantes Métropole mobilise ses partenaires autour de la Plateforme RSE de la métropole nantaise.

Pour assurer le succès et l'efficacité de cette initiative, il importe qu'elle repose sur un engagement partenarial réciproque inscrit dans la durée, dans le respect des valeurs communes de la plateforme RSE que sont : le Territoire, la Collaboration, la Transparence, l'Expertise, et la Responsabilité.

C'est pourquoi, Nantes Métropole s'engage à :

- Animer et promouvoir la plateforme RSE
- Assurer le développement, la maintenance, et l'évolution fonctionnelle du site vitrine (rse-nantesmetropole.fr) en cohérence avec les retours d'expérience ;
- Valoriser l'ensemble des partenaires et leurs actions en matière de RSE sous condition de conformité à la charte éditoriale de la plateforme.

En contrepartie, vous vous engagez à :

- Etre ambassadeur de la RSE et de la plateforme RSE ;
- Vous impliquer dans la gouvernance et/ou les groupes thématiques de la plateforme RSE ;
- Relayer les informations de la plateforme RSE auprès de vos membres, notamment pour leur permettre de prendre part aux travaux de la plateforme ;
- Proposer régulièrement des bonnes pratiques & initiatives RSE ;
- Partager vos événements RSE à venir pour permettre leur publication à l'agenda ;
- Partager vos initiatives et projets pour permettre une meilleure coordination des acteurs et le développement de synergies sur le territoire de la métropole nantaise ;
- Ne pas entreprendre de démarche commerciale dans le cadre de la plateforme RSE.

Nom :

En qualité de représentant de :

Fait à :

Le :

Valable pour une durée de :

Signature :